


ECONOMIE

MRE: Ameur défend son bilan

- **Priorité aux volets culturel et éducatif**

- **Rapatriement de plus de 15.000 Marocains de Libye**

MOHAMED Ameur, ministre chargé de la Communauté marocaine résidant à l'étranger (MRE), ne cache pas sa «satisfaction du bilan de son mandat». «Nous avons réalisé durant la période 2007-2011 ce qui ne l'a pas été durant les 40 dernières années», avance d'emblée le ministre lors d'une rencontre avec la presse, mardi dernier.

Selon lui, il a sorti son ministère de l'anonymat pour l'inscrire dans la durée. Les volets culturel et éducatif figurent parmi les priorités de son département avec l'objectif de préserver l'identité nationale des MRE et encourager leur intégration dans les pays d'accueil. Sur le volet culturel, il a été procédé depuis 2009 au lance-

ment de la construction de plusieurs centres culturels dans les pays où la communauté marocaine est fortement présente. Des centres sont en cours de finalisation à Bruxelles, Montréal, Amsterdam, Tripoli, Tunis, Mantes-la-Jolie (France). Pour les deux premiers centres, l'ouverture est prévue en septembre prochain. L'investissement global pour la réalisation de ces infrastructures s'élève à 248 millions de DH. La construction de 4 autres centres est à l'étude pour une enveloppe de 220 millions de DH. Toujours dans le même registre, il faut signaler la mobilisation de 14 millions de DH pour la participation de 1.000 jeunes MRE aux trois éditions précédentes de l'Université d'été.

Sur le volet éducatif, les efforts ont été focalisés sur le développement de l'enseignement officiel de la langue arabe et la culture marocaine. Il fallait donc renforcer l'effectif du personnel enseignant avec 85 nouveaux ensei-



Mohamad Ameur: «Les activités du département des MRE durant cette année ont été marquées par les opérations de soutien aux ressortissants marocains suite aux guerres et catastrophes naturelles survenues dans plusieurs régions du monde» (Ph. Jarfi)

gnants en 2010, ce qui a nécessité la mobilisation d'un budget de 15 millions de DH. «Actuellement, près de 100.000 élèves suivent les cours de la langue arabe et de la culture marocaine dans les pays d'accueil contre 60.000 en 2007-2008», précise

opérations de soutien aux ressortissants marocains suite aux guerres et catastrophes naturelles survenues dans plusieurs régions du monde. Près de 19.000 Marocains ont été rapatriés jusqu'à fin juin 2011 dont 15.298 aux frais de l'Etat. Le plus gros lot concerne les Marocains de Libye avec 15.242 personnes, suivis de ceux de l'Egypte et de la Côte d'Ivoire avec respectivement 1.230 et 937 rapatriés.

Un soutien financier est également mis en place pour la scolarisation des élèves nécessiteux dans les pays arabes et africains. Le nombre des bénéficiaires s'élève à 8.000 enfants. Sans oublier l'octroi de 1.000 bourses d'études pour des étudiants MRE démunis.

Malgré ces réalisations notables, le ministre tient toutefois à rappeler certains défis à soulever par le prochain gouvernement. A commencer par la mise en place

Célébration

LA Journée nationale de la communauté marocaine à l'étranger est célébrée le 10 août chaque année. A cette occasion, le département d'Ameur a programmé l'organisation d'une rencontre sous le thème: «La nouvelle Constitution et l'optimisation de l'action au service des MRE». Cette rencontre sera marquée par la signature de conventions portant sur l'enseignement de la langue et la culture amazighes impliquant le ministère, l'Institut royal de la culture amazighe et les associations de MRE. □

Ameur. Ce dernier tient à rappeler aussi le règlement des arriérés des enseignants à l'étranger qui s'élèvent à 200 millions de DH dont 65 millions de DH ont été versés en 2010. Les activités du département des MRE ont été aussi marquées par les

d'une stratégie nationale à long terme avec l'amélioration de la coordination entre les différents départements gouvernementaux dans un cadre institutionnel adéquat. □

Noureddine ELAÏSSI